



CONFERENCE DE PRESSE

Le Département de l'Ardèche organise les premières Assises de la vie associative

Lundi 15 novembre 2021

Le Département entame un travail de fond pour connaître les besoins précis du tissu associatif ardéchois. Près de 9 000 associations, agissant dans tous les domaines de la vie quotidienne, participent à l'attractivité et la force de tout le territoire. Avec l'organisation de ces premières Assises, le Département entend les soutenir plus efficacement.

« Le soutien au monde associatif est l'une de nos premières priorités. Les associations occupent une place essentielle dans le quotidien des Ardéchois. Fragilisées par la crise sanitaire, nous avons souhaité les soutenir dès la rentrée de septembre avec le « Bonus associations ». Aujourd'hui, nous poursuivons notre travail en organisant les premières Assises de la vie associative. Elles ont pour but de rassembler les associations et les élus locaux pour faire émerger de nouvelles pistes d'accompagnement. Notre volonté est de répondre le plus efficacement possible aux besoins des associations. » Olivier Amrane, Président du Département de l'Ardèche.

De quoi s'agit-il ?

Entre novembre et décembre, **6 points de rencontres sur le terrain sont organisés** pour connaître les besoins concrets des associations et des élus locaux. Les lieux de ces rendez-vous ont été choisis pour couvrir l'ensemble des territoires ardéchois. Une 7e journée en février 2022 permettra de faire un bilan de ces échanges et de se projeter vers l'avenir !

Les 6 points de rencontres sont les suivants :

- 1** : Mardi 23 novembre au centre culturel de Viviers
- 2** : Jeudi 25 novembre espace Lienhart à Aubenas
- 3** : Mardi 30 novembre salle Rionis à Ruoms
- 4** : Jeudi 2 décembre CEP du Prieuré à Saint-Péray
- 5** : Mardi 7 décembre salle des fêtes à Annonay
- 6** : Jeudi 9 décembre salle de la Palisse au Cheylard
- 7** : Jeudi 3 février, restitution Hôtel du Département à Privas



Contact : Virginie Perrin 06 78 29 22 89 / Corine Fontanarava 06 82 83 25 22
com@ardeche.fr



A la date du 12 novembre, **ce sont déjà plus de 550 personnes qui se sont inscrites pour participer aux 6 rencontres de territoire.** Au moment de leur inscription en ligne, les participants ont à communiquer au Département les enjeux/questions prioritaires qu'ils identifient concernant la vie associative, afin d'identifier les grandes thématiques à mettre en débat à l'occasion des rencontres.

A ce stade, les préoccupations prioritaires exprimées portent sur :

La jeunesse : Comment s'adresser davantage à la jeunesse ? Comment répondre davantage à ses besoins ? Comment favoriser son engagement dans la vie associative ?

Le bénévolat : Comment relancer le bénévolat dans le contexte d'après crise sanitaire ? Comment le renouveler ? Comment mieux le former ?

La relation aux territoires : Comment favoriser la cohérence des différentes politiques publiques en faveur des associations ? Comment simplifier les démarches administratives d'aide aux associations ? Comment encourager les associations à mieux coopérer entre elles à l'échelle des territoires ?

Les moyens : Comment disposer de moyens humains, financiers et logistiques adaptés aux enjeux de la vie associative ? Comment mieux accompagner les associations en termes d'ingénierie ? Comment rendre davantage lisible le monde associatif en Ardèche ?

Pour préparer ces Assises, en plus des formulaires remplis par les participants, **des rencontres préalables** ont été organisées. Animées par Christian Féroussier, vice-président en charge d'une délégation générale, des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire, celles-ci ont lieu à l'Hôtel du Département à Privas. Les structures « jeunesse et vie associative » ainsi que les acteurs culturels et sportifs ont été nombreux à participer en présentiel et en visioconférence pour faire un point sur les enjeux globaux mais aussi leurs préoccupations et leurs besoins.

« Ces rencontres préalables étaient un moment nécessaire pour faire connaissance et engager les premières discussions. A mes yeux, il est important d'avancer en se concertant au travers de ces réunions puis lors des Assises départementales à venir. Nous avons la volonté de construire ensemble, avec les acteurs de terrain, le nouveau cadre d'intervention du Conseil départemental en faveur du secteur associatif. » souligne le vice-président Christian Féroussier.

Conscient de l'impact de la crise sanitaire avec l'arrêt puis le ralentissement des activités sportives et culturelles, **le Département a d'ores et déjà réenclenché la dynamique d'adhésion** en apportant une aide financière aux collégiens avec le Bonus Associations « 1 collégien + 1 association = 60 € » mis en place en septembre. Ce dispositif a remporté un réel succès puisque 3 045 dossiers ont été retenus, dont 89% concernent des adhésions à des associations sportives ardéchoises.

L'Ardèche compte près de 9 000 associations de toutes tailles, actives dans de nombreux champs d'action : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Dans le seul secteur sportif, 1 155 clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré 86 790 licences, en 2019. (*source : ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, Nov. 2020*)

Contact : Virginie Perrin / Corine Fontanarava – com@ardeche.fr



ardeche.fr - 0 801 900 007 (appel gratuit)

Hôtel du Département - Quartier La Chaumette
BP 737 - 07007 Privas cedex - contact@ardeche.fr